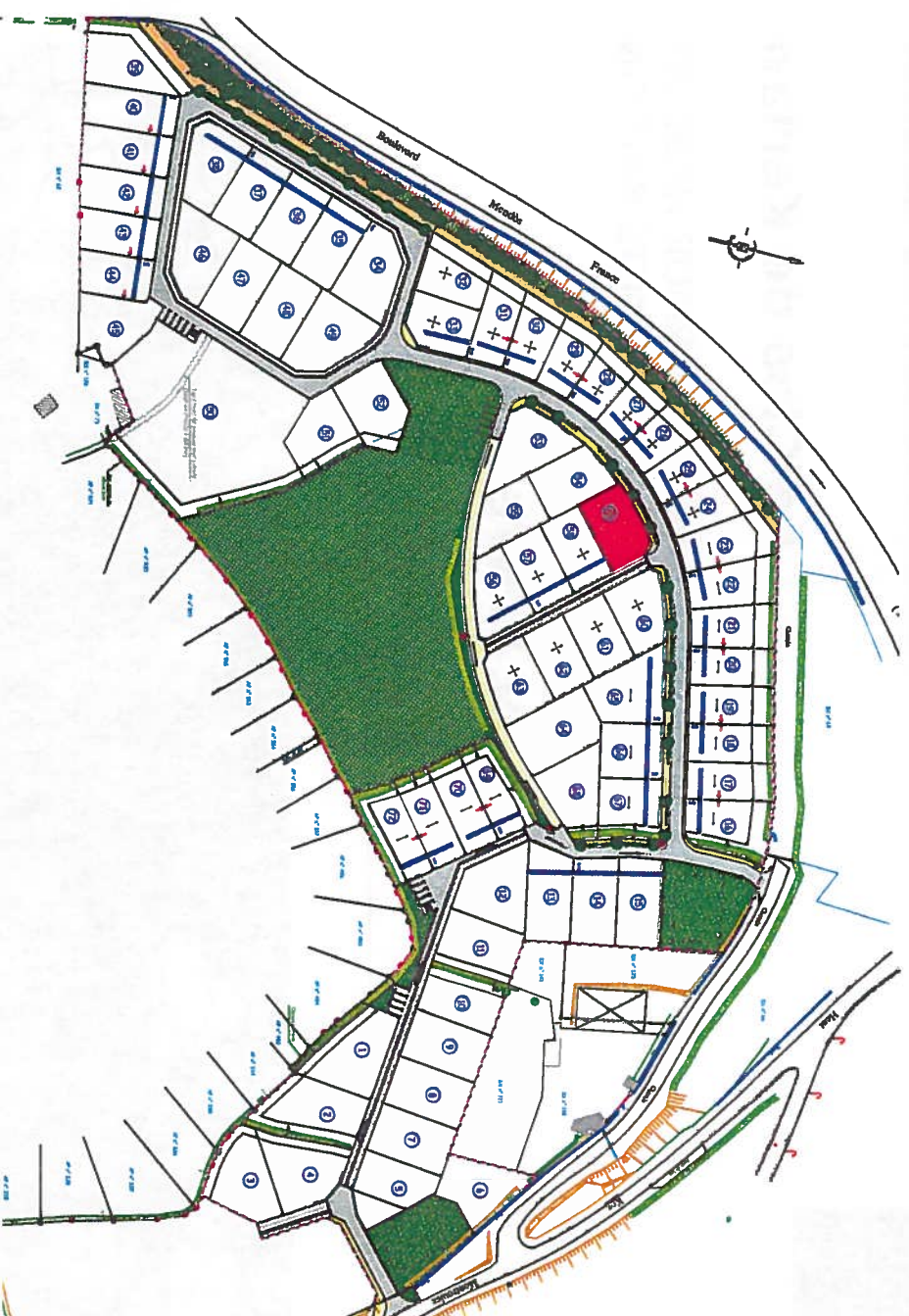


PLAN D'ENSEMBLE FIGURATIF



LEGENDE

①	Numéro du lot	⊞	Espace Naturel Conservé
●	Borne O.G.E Nouvelle	→	Sens de circulation
●	Borne O.G.E Ancienne	↔	Sens de faïtage obligatoire
●	Piquet bois	→	Construction obligatoire en limite séparative
12.28	Cotation périmétrique	⊞	- Coffrets électriques
12.28	Courbe de niveau du terrain naturel avant travaux	⊞	- Regard multifonction (EP, Eu, Tel, Eau)
12.28	Accès véhiculaire interdit	⊞	- Regard de branchement EU
5.00	Cotation zone inconstructible	⊞	- Regard de branchement EU
5.00	Zone inconstructible pour les bâtiments principaux	⊞	- Citerneau Eau Portable et regard téléphonique
5.00	Talus existant à conserver et à entretenir		
5.00	Plantations à réaliser		
5.00	Alignement obligatoire de la façade du bâtiment principal (voir Règlement d'Urbanisme du lotissement)		

- La position des coffrets, branchements, etc. est figurative et sera confirmée après réception des travaux de viabilisation du lotissement.
- Tout déplacement de boîtiers, citerneaux ou de lampadaires, etc. sont à la charge de l'acquéreur ainsi que toutes les modifications de branchements en altimétrie et planimétrie. (sous réserve de possibilité technique)

Le Clos de Kerlan

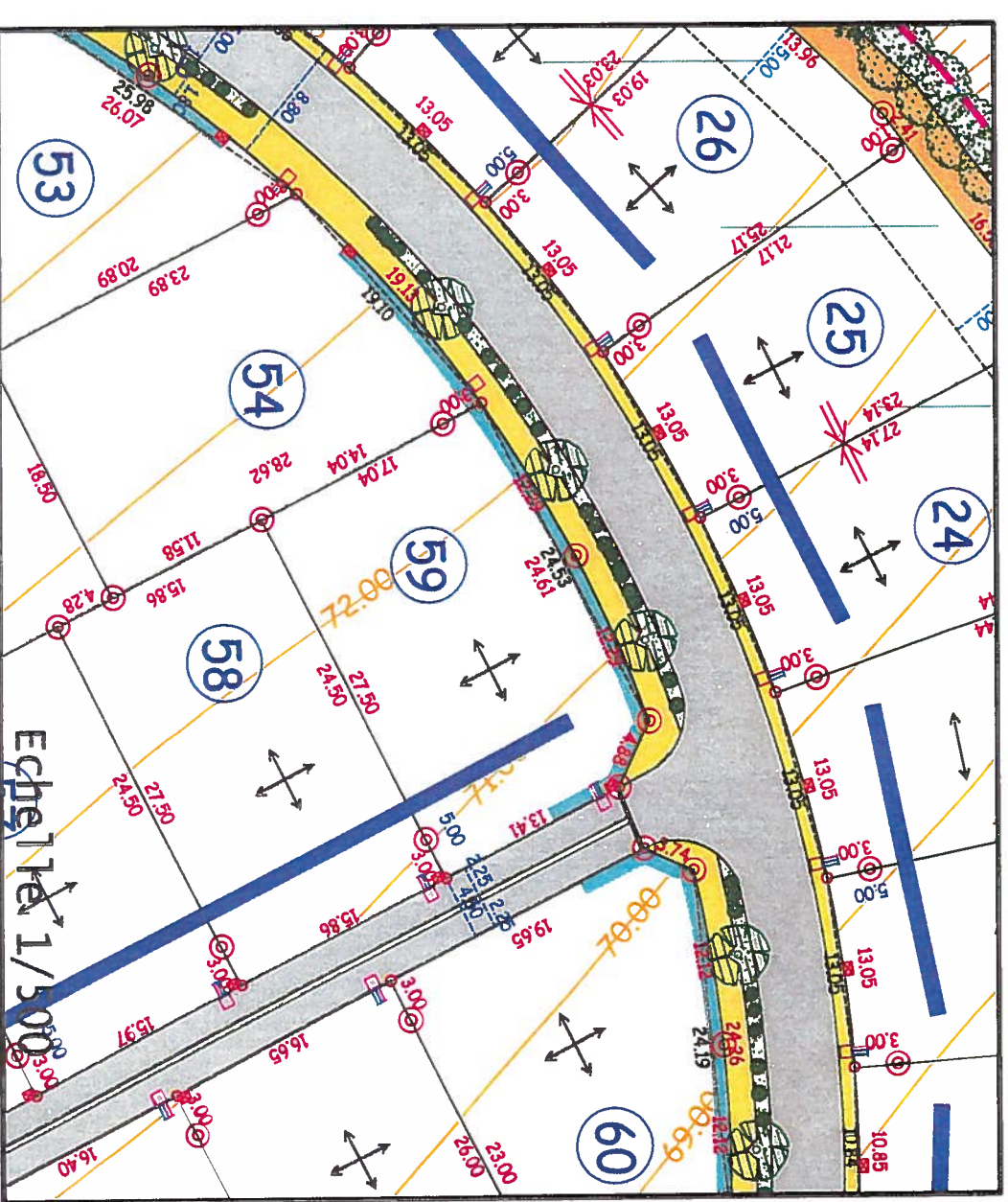
Permis d'Aménager N°PA 22113083001 du 29 Avril 2008

Plan du Lot n°59

Superficie : 480 m²

Cadastre : BX n°211

S.H.O.N. : 300 m² maximum



Echelle 1/500

LOTISSEMENT LANNION (22)

Le Clos de Kerlan

Maîtrise d'ouvrage : ARMOR HABITAT
et LE LOGIS BRETON

PLAN DE VENTE

LOT n° 59

